

DESRIPTIF DE PROJET LEADER

Titre du projet LEADER	Projet de préfiguration du guichet d'information agritouristique
Nom du porteur	Office de tourisme des communautés de communes du centre-ouest (OT3CO)
Nom Prénom du responsable de projet	Ackeem AHMED
Date prévisionnelle de réalisation et durée	18 mois
Montant de la subvention LEADER demandée	50 000 € (Cinquante mille euros)
Résumé (5 lignes)	Le territoire de Mayotte, riche en potentiel agritouristique, souffre d'une absence de structure centralisée pour informer et orienter les visiteurs sur les activités agricoles et touristiques locales. Le projet de création d'un guichet d'information agritouristique répond à ce besoin en offrant une source unique et fiable d'informations. Il comprend l'aménagement d'un espace d'accueil, la collecte et la mise à jour des données sur les exploitations et sites touristiques, le développement d'outils de communication, et la mise en œuvre de stratégies de promotion efficaces. Ce guichet renforcera la visibilité des produits locaux et des exploitations agricoles, améliorera la coordination des activités agritouristiques et augmentera l'attractivité de Mayotte pour les touristes, contribuant ainsi au développement économique local.
Inscription dans la SLD du GAL : Fiche Action et Types d'opération concernés	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Insérer une photo de couverture pour la page de garde

I- Présentation de la structure porteuse

Veillez décrire ici la structure porteuse du projet (statut juridique, date de création, objectifs, champ d'action, effectif, historique d'activités en lien avec le projet présenté...)

Ce projet est porté par le pôle d'Excellence Rurale, qui bénéficie actuellement d'une délégation de gestion de la part de l'Office de Tourisme du Centre-Ouest.

Le **Pôle d'Excellence Rurale** est une structure regroupant des éléments structurants et promoteur de développement économique et agricole pour le territoire mahorais. Cet espace regroupe un lieu d'exposition, de production et de recherche : musée de Plantes aromatiques, halle technique de transformation, laboratoire de recherche appliqué dédié à l'innovation en cosmétique, etc... La création du PER est motivée par la promotion et la redynamisation des filières plantes à parfum, aromatiques et médicinales et particulièrement l'Ylang et la vanille. Sa vocation à permettre aux agriculteurs mahorais de travailler sur la valeur ajoutée de leur production et au public de découvrir ces plantes qui donnent l'identité de notre île « l'île au parfum ».

Le **pôle éco-touristique du PER** a pour mission de promouvoir et valoriser le patrimoine culturel agricole en mettant en lumière les plantes à parfum, aromatiques et médicinales de l'île. Il est composé de plusieurs espaces, permettant de s'immerger dans la diversité des plantes qui font partie du patrimoine. Cette diversité est une richesse à prendre en compte, à respecter et à protéger. Le visiteur découvre à travers les visites guidées tous les services rendus par ces plantes : alimentaire, médicinal, cosmétique, artisanale, construction,

Les espaces :

- ◇ Le jardin, un véritable havre de paix où les visiteurs peuvent se ressourcer et découvrir la richesse de la nature. Il est divisé en plusieurs zones pour mettre en valeur les différentes plantes aromatiques et médicinales. Les visiteurs peuvent également assister à des démonstrations sur les différentes techniques de culture et de transformation de ces plantes.
- ◇ Le centre d'interprétation sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales : C'est un lieu de découverte et d'apprentissage unique en son genre. Il propose des visites guidées animées par des guides expérimentés pour permettre aux visiteurs de comprendre l'importance et la richesse de ces plantes.

Les services proposés par le PER

Visite et atelier découverte sur le site PER : Le service animation propose des visites guidées et également des ateliers découvrir les plantes aromatiques et médicinales de manière plus approfondie. Les ateliers sont animés par des experts en la matière et permettent aux visiteurs de découvrir les différentes techniques de culture, de transformation et d'utilisation de ces plantes. (Exemple d'ateliers : d'immersion sur la préparation de remèdes naturels à base de plantes). Le PER un lieu de découverte, d'apprentissage et de ressourcement pour les visiteurs.

En plus de ces expériences uniques, le PER propose également des activités d'excursion nature, comprenant des randonnées autour des sites historiques de l'île et des randonnées VTT sur les sentiers répertoriés. Explorez les trésors naturels de Mayotte tout en bénéficiant des conseils d'experts et de guides passionnés."

II- Enjeux, contexte et préalables au projet

Veillez décrire ici à quel besoin/enjeu identifié votre projet entend répondre. Sur la base de quelle observation (constat) ou diagnostic (ex : concertation publique, suite d'un projet pilote...) a-t-il été conçu ?.

L'agrotourisme à Mayotte offre un potentiel important mais largement sous-exploité. Cette forme de tourisme, qui consiste à ouvrir les exploitations agricoles aux visiteurs, présente des avantages significatifs tant pour le secteur agricole que pour le secteur touristique dans son ensemble.

Bien que l'île possède un riche potentiel touristique, l'agrotourisme demeure encore peu développé. La diversification des offres de prestations touristiques offrirait de nouvelles perspectives à l'industrie du tourisme, enrichissant ainsi l'expérience des visiteurs et contribuant à l'économie locale.

Pour les agriculteurs, l'agrotourisme représente une opportunité précieuse de générer des revenus supplémentaires. En offrant des activités et des expériences uniques aux visiteurs, les agriculteurs peuvent non seulement compenser les pertes subies en raison de vols ou d'autres problèmes, mais également investir dans le développement et l'amélioration de leurs exploitations.

Cependant, accueillir efficacement et en toute sécurité du public sur les exploitations agricoles nécessite une préparation et un accompagnement spécifiques. Les agriculteurs doivent être soutenus dans leur démarche pour développer cette activité, en bénéficiant d'un accompagnement adapté et de ressources spécialisées.

Ainsi, le projet Guichet d'Information Agritourisme du PER vise à combler ce besoin en fournissant aux agriculteurs les informations, les conseils et les formations nécessaires pour réussir dans le domaine de l'agrotourisme. En répondant à ce besoin crucial d'accompagnement, le projet aspire à stimuler le développement de l'agrotourisme à Mayotte, offrant ainsi des opportunités de croissance économique tant pour les agriculteurs que pour l'industrie touristique dans son ensemble.

Précisez les préalables éventuels dans lequel le projet s'inscrit : le cadre réglementaire, les démarches administratives sur lesquelles vous vous êtes renseignés... (ex : demandes d'autorisations, de permis de construire...)

III- Description du projet et logique d'intervention

Localisation

Indiquez ici la localisation du projet (nom du village, de la ou les commune.s concerné.e.s)

Mayotte

Objectifs

Indiquez ici les objectifs poursuivis, ce que le projet cherche à atteindre. Liste à puce acceptée.

Ce projet a pour objectif générale de proposer un lieu dédié au développement de l'agritourisme sur notre territoire. Les objectifs spécifiques sont :

1. **Offrir un point d'information centralisé** : Le guichet d'information agritouristique sera le lieu central où les touristes pourront trouver toutes les informations nécessaires concernant l'agritourisme dans notre région.
2. **Promouvoir les produits locaux** : Nous visons à promouvoir les produits locaux et les exploitations agricoles auprès des visiteurs afin de soutenir l'économie locale et de valoriser notre terroir.
3. **Faciliter la planification des activités** : Le guichet d'information permettra de faciliter la planification et la coordination des activités agritouristiques pour les visiteurs, en leur fournissant des informations détaillées sur les différentes options disponibles.
4. **Renforcer la collaboration locale** : Nous cherchons à renforcer la collaboration entre les acteurs locaux du secteur agricole et touristique en créant un espace où ils pourront partager leurs connaissances et leurs expériences.

Activités, moyens et méthodologie

Décrivez ici, rapidement, votre projet global, en précisant avec détails les activités faisant l'objet de la subvention LEADER. Présentez également la méthodologie d'intervention, la façon dont les activités vont s'agencer et se coordonner. Indiquez en parallèle les moyens et ressources (humaine, technique, financière, logistique) nécessaires pour mener vos activités, dont celles déjà disponibles.

Le guichet d'information agritourisme de Mayotte joue un rôle central dans l'essor et la mise en valeur de l'agritourisme sur notre territoire. Ses missions principales sont axées sur la promotion et le développement de cette forme de tourisme, se déclinant comme suit :

- **Assistance et conseils aux agriculteurs** : Le guichet assume un rôle crucial en accompagnant les agriculteurs en leur fournissant des informations détaillées sur les opportunités qu'offre l'agritourisme. Il leur prodigue également des conseils spécialisés afin de les aider à diversifier leurs activités et à valoriser leur patrimoine agricole de manière à la fois rentable et durable.
- **Promotion des activités agritouristiques** : En tant que vitrine de l'agritourisme, le guichet s'emploie activement à promouvoir les activités agritouristiques auprès des visiteurs, tant locaux qu'étrangers. Il met en lumière la richesse et la diversité des expériences qu'elles offrent, incitant ainsi les touristes à découvrir les charmes de l'île à travers ses productions agricoles.

ACTIVITES PREVUES

ACTIVITE 1 : OFFRIR UN ESPACE D'ACCUEIL POUR LES AGRICULTEURS ET LE PUBLIC

Objectif : Créer un espace d'accueil fonctionnel et accueillant pour les visiteurs du Pôle d'Excellence Rurale, offrant des informations complètes et actualisées sur l'agritourisme à Mayotte, tout en assurant une interaction fluide et efficace entre le guichet, les agriculteurs et le public.

Tâches :

1. Acquisition du mobilier nécessaire :

- Identifier les besoins en mobilier (comptoirs d'accueil, chaises, présentoirs, panneaux d'affichage).
- Obtenir des devis de différents fournisseurs et sélectionner les meilleures offres.
- Passer commande et coordonner la livraison du mobilier.

2. Installation des équipements informatiques et audiovisuels :

- Identifier les besoins en équipements informatiques et audiovisuels (ordinateurs, écrans, projecteurs).
- Obtenir des devis et sélectionner les fournisseurs.
- Installer les équipements en veillant à leur bon fonctionnement et à leur intégration harmonieuse dans l'espace.

Postes de dépense :

- Acquisition du mobilier :
- Installation des équipements informatiques et audiovisuels

ACTIVITE 2 : COLLECTE ET MISE A JOUR DES INFORMATIONS POUR LA CREATION D'UN GUIDE DES ACTEURS

Objectif : Élaborer un guide exhaustif et actualisé des acteurs proposant des offres agritouristiques, en identifiant leur localisation, les produits qu'ils proposent et les activités disponibles, afin de promouvoir et faciliter l'agritourisme dans la région.

Tâches :

1. Identification des acteurs agritouristiques :

- Réaliser une étude de terrain pour recenser les exploitations agricoles et les sites touristiques proposant des offres agritouristiques.
- Établir des partenariats avec les chambres d'agriculture, les associations locales et les offices de tourisme pour obtenir des informations détaillées.

3. Collecte des données :

- Créer des formulaires de collecte de données pour standardiser les informations recueillies (localisation, produits, activités, contacts).
- Organiser des visites sur le terrain pour collecter des données directement auprès des acteurs agritouristiques.
- Mettre en place un système de collecte de données en ligne pour permettre aux acteurs de soumettre leurs informations.

4. Création de la base de données et sa Mise à jour régulière des informations :

- Concevoir une base de données informatique pour stocker et gérer les informations collectées.
- Assurer la sécurité et la confidentialité des données.
- Mettre en place un système de mise à jour périodique pour garantir que les informations restent actuelles et pertinentes.
- Organiser une veille des données pour incorporer les nouvelles informations et corriger les éventuelles erreurs.

5. Rédaction et publication du guide :

- Rédiger les descriptions des acteurs agritouristiques, en mettant en avant leurs atouts et spécificités.
- Concevoir le guide en format numérique et papier.
- Imprimer et distribuer le guide aux points d'information touristique, offices de tourisme, et en ligne.

Postes de dépense :

1. **Planification du projet**
 - Frais de réunion et atelier de travail
2. **Identification des acteurs agritouristiques et Collecte des données :**
 - Création et impression des formulaires de collecte
 - Frais de déplacement pour les visites de terrain
 - Développement du système de collecte en ligne
3. **Création de la base de données et sa Mise à jour régulière des informations :**
 - Logiciel de gestion de base de données
4. **Rédaction et publication du guide :**
 - Rédaction et conception graphique]
 - Impression du guide

ACTIVITE 3 : PROMOTION DES OFFRES DU GUICHET D'INFORMATION AGRITOURISTIQUE DU PER

Objectif : Promouvoir les offres agritouristiques de Mayotte en mettant en avant la richesse de la culture locale et la diversité des produits agricoles, afin d'attirer et d'informer les visiteurs potentiels.

Taches :

1. **Élaborer une stratégie de promotion :**
 - Réaliser une analyse de marché pour comprendre les attentes des visiteurs et les tendances actuelles de l'agritourisme.
 - Définir les objectifs de la stratégie de promotion (notoriété, attractivité, conversion).
 - Identifier les valeurs uniques de l'agritourisme à Mayotte à mettre en avant (culture locale, produits agricoles, paysages).
 - Élaborer un plan de communication détaillé, incluant les messages clés, les canaux de communication et le calendrier des actions promotionnelles.
2. **Développer des outils de communication :**
 - Concevoir des brochures et guides attractifs présentant les activités agricoles et les attractions touristiques de Mayotte.
 - Engager un designer graphique pour la création visuelle des supports.
 - Imprimer et distribuer les brochures dans les lieux stratégiques (offices de tourisme, aéroports, hôtels).
3. **Utiliser les réseaux sociaux et les plateformes en ligne :**
 - Développer une stratégie de contenu attractif et interactif (photos, vidéos, témoignages, événements en direct).
4. **Établir des partenariats avec les offices de tourisme locaux et autres acteurs du tourisme vert :**
 - Organiser des réunions pour présenter le projet et discuter des possibilités de collaboration.
 - Négocier et signer des accords de partenariat pour la promotion réciproque.
5. **Participer et Organiser des événements promotionnels :**
 - Planifier et organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir les exploitations agricoles et les activités agritouristiques.
 - Organiser des dégustations de produits locaux dans des lieux fréquentés par les touristes et les locaux. - Collaborer avec les exploitants agricoles et les artisans locaux pour présenter leurs produits lors des événements. - Promouvoir ces événements via les réseaux sociaux, les partenaires et les médias locaux.

Projet proposé : la campagne agritourisme Karibu Malavuni

« Qu'est-ce que Karibu Malavuni ?

Cette initiative vise à promouvoir l'agritourisme, à mettre en valeur les offres locales et à permettre aux visiteurs de s'immerger dans l'univers des champs et des activités liées au métier d'agriculteur

- C'est aller à la rencontre de ceux qui ont pris un engagement vis-à-vis de la nature.
- C'est découvrir et s'amuser aux champs : Les agriculteurs proposent des visites de ferme accessibles à tous, pour partir à la découverte de la vie agricole.
- C'est mieux communiquer et apporter une visibilité sur les activités agritouristiques du territoire.

Les agriculteurs du réseau Karibu Malavuni s'engagent à proposer des produits de qualité, à offrir à leurs hôtes un accueil personnalisé et professionnel dans un environnement soigné, et à être les ambassadeurs d'une agriculture durable et responsable, enracinée dans les territoires. »

Postes de dépense :

Élaboration de la stratégie de promotion :

- Frais de documentation d'analyse de marché
- Réunions de planification

Développement des outils de communication :

- Conception graphique des brochures et guides
- Impression des brochures et guides

Utilisation des réseaux sociaux et des plateformes en ligne :

- Gestion des comptes sur les réseaux sociaux
- Production de contenu (photos, vidéos)
- Outils d'analyse et publicité en ligne

Établissement de partenariats :

- Déplacements pour rencontrer les partenaires

Organisation d'événements promotionnels :

- Logistique (catering, matériel)
- Promotion des événements
- Frais de déplacement des participants

Les moyens et ressources humaines nécessaires pour la réalisation de l'action :

Moyens humains : 1 ETP (animateur + 1 Stagiaires)

Pour assurer la coordination efficace de cette action, un besoin de 1 Équivalent Temps Plein (ETP) est identifié. Ce poste sera chargé de la mise en place, de la gestion et de la promotion du guichet d'information agritouristique. Il devra coordonner les activités, collaborer avec les acteurs locaux et promouvoir efficacement les offres agritouristiques de Mayotte.

L'animateur, occupant ce poste, devrait posséder un ensemble de compétences variées, notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la gestion de projet et du développement territorial. Ses responsabilités incluront la gestion de toutes les phases du projet, la collecte et l'analyse des données pertinentes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle des stratégies définies.

En complément, un stagiaire apportera un soutien administratif et opérationnel, contribuant à l'ensemble des tâches sous la supervision de l'animateur.

Partenaires

Présentez ici les partenaires du projet (ceux en place et à venir), ainsi que leur rôle dans la conception ou dans la mise en œuvre de l'action. Est considéré comme un partenariat, la conception du projet par plusieurs entités (regroupés par un chef de file) et/ou un mode de réalisation collaboratif et participatif du projet, qui se traduit dans un document contractuel.

Dans ce travail de préfiguration, il est important d'établir des partenariats solides avec les acteurs locaux concernés par l'agritourisme, tels que les agriculteurs, les institutions publiques, les associations touristiques et les organismes de développement. Ces collaborations permettront de mobiliser des compétences complémentaires, de partager des ressources et d'optimiser l'impact des actions entreprises.

Agriculteurs : Rôle : Les agriculteurs sont au cœur du projet Guichet d'Information Agritouristique. Ils sont les acteurs principaux de l'agritourisme à Mayotte, proposant des visites de leurs exploitations, des dégustations de produits locaux et des activités pédagogiques. Leur implication est essentielle pour la réussite et la pérennité des offres agritouristiques.

Collectivité Départementale et Intercommunalités : Rôle : ils apportent un soutien financier et institutionnel au projet Guichet d'Information Agritouristique. Ils participent à l'élaboration des politiques et des stratégies visant à promouvoir l'agritourisme à Mayotte, favorisant ainsi la diversification économique et le développement durable du territoire.

L'ADTM et les offices du Tourisme (OT) : Rôle : ils jouent un rôle crucial dans la promotion et la diffusion des offres agritouristiques de Mayotte auprès des visiteurs locaux et étrangers. Il participe à la mise en valeur des activités agricoles et des produits du terroir, contribuant ainsi au développement du tourisme rural sur l'île.

Les organismes professionnels agricoles tels que les Jeunes agriculteurs, L'ASSM, le lycée agricole, le réseau rural : Ils participent à la coordination des actions en faveur de l'agritourisme, favorisant ainsi la concertation et la coopération entre les différents partenaires impliqués.

Impact écologique

Expliquez ici dans quelle mesure a été pris en compte la réduction de l'impact écologique du projet et par quelles actions cela se traduit.

Le projet Guichet d'Information Agritouristique du PER intègre pleinement la dimension écologique dans sa démarche, visant à réduire son impact sur l'environnement et à promouvoir des pratiques durables. Voici comment cela se traduit :

- Sensibilisation aux enjeux de durabilité avec des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Promotion des circuits touristiques éco-responsables : Le projet encourage la création de offres agritouristiques qui mettent en valeur des pratiques respectueuses de l'environnement. Les visiteurs sont orientés vers des exploitations agricoles qui privilégient les méthodes de production durables, la préservation des ressources naturelles et la promotion de la biodiversité.
- Valorisation des produits locaux : En favorisant la consommation de produits locaux et de saison, le projet contribue à réduire l'empreinte écologique associée aux transports et à la production industrielle. La promotion des produits du terroir encourage également une agriculture plus diversifiée et moins dépendante des intrants chimiques.

Communication

Expliquez ici la manière dont vous entendez communiquer sur le projet, notamment la façon dont la visibilité du programme LEADER sera assurée.

Pour assurer une communication efficace sur le projet Guichet d'Information Agritouristique du PER, nous avons élaboré une stratégie de communication complète, mettant en avant les objectifs, les actions et les résultats du projet. Voici les principaux axes de notre stratégie de communication :

1. Communication en ligne : Nous mettrons en place une plateforme web dédiée au projet, où les visiteurs pourront trouver toutes les informations pertinentes sur l'agritourisme à Mayotte. Cette plateforme comprendra des sections sur les activités proposées par les agriculteurs, des témoignages, des guides pratiques et des actualités sur les événements liés à l'agritourisme. La visibilité du programme LEADER sera assurée en mettant en avant son soutien financier et institutionnel dans la réalisation du projet.
2. Réseaux sociaux : Nous utiliserons les réseaux sociaux pour diffuser régulièrement des contenus attrayants sur l'agritourisme à Mayotte. Des publications sur Facebook, Instagram et Twitter permettront de toucher un large public, notamment les touristes potentiels intéressés par les expériences authentiques et les produits du terroir.
3. Relations publiques : Nous organiserons des événements de presse et des rencontres avec les médias locaux pour présenter le projet et sensibiliser le grand public à ses enjeux et ses réalisations. Des communiqués de presse seront également diffusés pour annoncer les temps forts du projet et les résultats obtenus.
4. Partenariats locaux : Nous travaillerons en étroite collaboration avec les acteurs locaux du tourisme, de l'agriculture et de la culture pour promouvoir le projet et ses activités. Des partenariats avec les offices de tourisme, les associations agricoles et les institutions locales garantiront une visibilité maximale du projet LEADER et de ses bénéfices pour la communauté.

En combinant ces différents canaux de communication, nous sommes convaincus que nous pourrions assurer une visibilité optimale du projet Guichet d'Information Agritouristique du PER, tout en mettant en avant le soutien précieux du programme LEADER dans sa réalisation.

Public cible & bénéficiaire

Indiquez le public ciblé par l'action. Le projet touche-t-il une population particulière (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes en situation d'handicap, personnes éloignées de l'emploi, etc...). Essayez de donner une estimation chiffrée du nombre de bénéficiaires de votre action.

Le public ciblé par l'action Guichet d'Information Agritouristique comprend plusieurs segments de la population, notamment :

- **Agriculteurs** : L'action vise également à soutenir les agriculteurs locaux dans le développement de leurs activités agritouristiques.
- **Touristes locaux et étrangers** : Ce sont les principaux bénéficiaires de l'offre agritouristique proposée par le projet. Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir les exploitations agricoles de Mayotte, de déguster des produits du terroir et de participer à des activités culturelles et pédagogiques. Nous estimons qu'environ 1 000 touristes pourraient bénéficier directement des activités agritouristiques chaque année.
- **Acteurs locaux du tourisme et de la culture** : Les partenaires institutionnels, les associations touristiques, les offices de tourisme et les acteurs culturels de Mayotte peuvent bénéficier indirectement du projet en contribuant à sa promotion et à sa mise en œuvre. Une vingtaine d'organisations pourraient être impliquées dans le projet en tant que partenaires ou contributeurs.

En somme, le projet vise à toucher un large éventail de bénéficiaires, allant des touristes aux agriculteurs en passant par les jeunes en formation agricole et les acteurs locaux du tourisme et de la culture.

Emplois créés et maintenus

Indiquez dans le tableau ci-dessous l'impact de votre projet sur l'emploi, en précisant l'intitulé des postes concernés et le type de contrat (CDD, CDI, stages...).

Emplois créés grâce à la subvention LEADER (=embauches)	Emplois maintenus grâce à la subvention LEADER (= personnel en poste et impliqué sur le projet)	Emplois créés indirectement (=escomptés après la mise en œuvre du projet)
<i>Ex : Chargé de mission environnement (CDD)</i>	<i>Ex : Responsable du pôle environnement (CDI)</i>	
Animateur chargé de la préfiguration du guichet (CDD 18 mois)		
1 Stagiaire (6 mois)		

IV- Logique d'intervention

Complétez le tableau ci-dessous. Indiquez des indicateurs de résultat par activité (ex : nombre de visiteurs, nombre d'inscription, nombre de ventes...) et des valeurs cibles pour chacun d'entre eux. Des activités différentes répondent parfois à un même objectif. Ajoutez ou retirez des lignes si besoin.

Activités	Indicateurs de résultats	Valeur cible de l'indicateur
Activité 1 Offrir un espace d'accueil pour les agriculteurs et le public	Mise en place de l'espace d'accueil fonctionnel	100%
Activité 2 Collecte et mise à jour des informations pour la création d'un guide des acteurs	40 agriculteurs sensibilisés et 1 guide des acteurs	80 %
Activité 3 Promotion des offres du guichet d'information agritouristique du PER	Création de supports Diffusion	80%

V- Calendrier prévisionnel

Voici un exemple de calendrier prévisionnel à compléter. Cochez les cases où les activités se dérouleront. Vous pouvez préciser les différentes phases (préparation, opération et bilan) pour chacune des activités. Vous pouvez ajouter des lignes, colonnes et changer les unités du calendrier (jour, semaine, mois) si besoin.

Action Mois	2024/2025																	
	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13	M 14	M 15	M 16	M 17	M 18
Action 1. Offrir un espace d'accueil pour les agriculteurs et le public																		
1.1. Equipement et Aménagement de l'espace	X	X																
Action 2 Collecte et mise à jour des informations pour la création d'un guide des acteurs																		
2.1. Identification des acteurs agritouristiques et collecte des données		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2.2. Rédaction et publication du guide									X	X	X	X	X	X				
Action 3 Promotion des offres du guichet d'information agritouristique du per																		
3.1. Élaboration d'une stratégie de promotion et mise en place de partenariats		X	X															
3.2. Développement des outils de communication et diffusion dans les différents canaux				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.3. Organisation d'un événement promotionnel – Karibu Malavuni										X	X							

VI- Budget prévisionnel

Complétez le budget prévisionnel total de votre projet avec le noms et les montants des différents financements.

Type de financement	Montant (€)	Commentaire (acquis, en cours, à rechercher...)
LEADER	50 000	En cours
Auto-financement		
Autres financements :		
- 3CO	14 500€	En cours
- CCSUD	14 500€	En cours
- CAGMN	14 500€	En cours
Montant total projet	93 500€	

Budget prévisionnel LEADER

Détaillez le budget prévisionnel de votre demande de subvention LEADER (achat de matériel, location, frais de salaire, de déplacement...)

Objet	Prix du devis retenu (€)	Taux com com	Taux LEADER	Montant LEADER	Fournisseur du devis retenu	Devis comparatif (prix et fournisseur)
Frais Salaire animateur	60 000 €	50%	50 %	30 000€		
Frais indemnité stagiaire	4 000 €	50%	50%	2 000€		
Achat matériel bureautique et informatique	5 000 €	50%	70%	3 500€		
Achat de logiciels	1 500 €		100%	1 500€		
Déplacement divers – Frais kilométrique	2 000 €		100%	2 000€		
Frais organisation de réunions (Petit dej)	1 000 €		100%	1 000€		
Frais création de visuel et support de communication	10 000 €	50%	50%	5 000€		
Campagne médiatique promotionnel de l'agritourisme – Karibu Malavuni	10 000 €	50%	50%	5 000 €		
TOTAL	93 500 €		54%	50 000€		
TOTAL LEADER						
Dont FEADER (85%)						
Dont CD 976 (15%)						